

AVIS DU CMF

MISE A JOUR DE DECISION D'AGREMENT

TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND

Agrément du CMF n° 06-2016 du 11 février 2016

Adresse : 17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira
Les Jardins du Lac-Lac II – 1053 Tunis

Faisant suite aux modifications apportées aux caractéristiques du fonds commun de placement «**TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND**», promu par la COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF- intermédiaire en bourse et AMEN BANK, la décision d'agrément de constitution dudit fonds a été mise à jour en date du 14 juin 2016.

«**TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND** » présente désormais les caractéristiques suivantes :

Catégorie	: FCP mixte
Type	: OPCVM de distribution
Montant initial	: 100 000 dinars divisés en 20 parts de 5 000 dinars chacune
Référence de l'agrément	: Agrément n° 06-2016 du 11 février 2016
Durée de vie	: 5 ans
Gestionnaire	: La COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-
Dépositaire	: AMEN BANK
Gestionnaire administratif et comptable	: La COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-
Distributeur	: La COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-